



DEPART ANTICIPÉ DE L'ENFANT

Je soussigné(e), en qualité de(père, mère, tante...),

Autorise Emmanuel Thiery, membre de l'association du judo Luzarches à récupérer mon enfant
..... (nom, prénom) entre 17h20 et 17h30 à l'île des enfants, rue des selliers afin
qu'ils puissent l'emmener à pied au dojo.

La Mairie décline toute responsabilité après prise en charge de l'enfant par la personne nommée ci-dessus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Luzarches, le

Signature des parents :